CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15707** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1998

Raison sociale : ENTREPRISE ROCHER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/1998

Capital : 10 000

46-48 ROUTE DE L EGLISE
27500 LE PERREY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 98B58

Siret : 419 782 065 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 26 16415L 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 507156D1244000/ 001 521818/21

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 507156D1244000/ 001 521818/21

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 32 42 01 19 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ROCHER ROMAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www-rocher-bois.fr

E-mail : bureau@rocher-bois.fr

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 739 448 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	23	02/07/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	08/10/2024
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	12	02/07/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 16:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E15707** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE **01/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1998
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/08/1998
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 98B58

Siret : **419 782 065** **00017**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 26 16415L 02
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 507156D1244000/ 001 521818/21
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 507156D1244000/ 001 521818/21
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE ROCHER**

46-48 ROUTE DE L EGLISE
27500 LE PERREY

Téléphone : 02 32 42 01 19 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www-rocher-bois.fr
E-mail : bureau@rocher-bois.fr

Responsabilité légale :
ROCHER ROMAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.